



CSA DSNA

Paris, le 17 mars 2026

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous nous retrouvons ce matin pour un CSA DSNA dont l'ordre du jour illustre parfaitement le fossé qui s'est progressivement creusé entre une vision technocratique de la navigation aérienne et la réalité opérationnelle que vivent quotidiennement les agents dans les centres.

Sur le premier point relatif à la modification de l'arrêté fixant les attributions et le mode de désignation des chefs de tour et des chefs de quart, nous constatons que, bien que vous ayez tenté de changer la lettre, vous présentez aujourd'hui un projet dans le même esprit que lors du CSA de février. Les remarques pourtant unanimes des organisations syndicales n'ont manifestement pas été entendues. Plutôt que de donner aux organismes les moyens de fonctionner durablement, vous choisissez d'imposer.

Le point consacré à la performance 2026 en général et du CRNA-SE en particulier, appelle de notre part des critiques encore plus fortes.

Le constat du sous-effectif de contrôleurs aériens qui a percé tant auprès des compagnies aériennes que des pouvoirs publics suite au mouvement de juillet est une réalité que vous avez volontairement minimisée au fil des ans.

En refusant de le traiter et en focalisant les ressources de la DSNA sur le déploiement tous azimuts de mesures de flexibilité et de flicage vous avez démontrées quelles étaient vos priorités réelles. Celles de la surveillance et d'une course frénétique à la performance ont pris le pas sur les essentielles que sont la sécurité, la sérénité des organismes et l'amélioration des conditions d'emploi des agents.

À force de demander toujours plus aux ICNA sans traiter les causes structurelles, vous avez fini par entamer la confiance des agents envers ceux qui prennent les décisions.

La réponse apportée aujourd'hui est malheureusement fidèle à cette logique : remise en cause de l'expertise des chefs de salle, des choix ATFCM et pression accrue sur les décisions opérationnelles. Autrement dit, la tentation permanente de déplacer la responsabilité afin de masquer leurs erreurs stratégiques.

La séquence récente autour de la feuille de route du CRNA-SE a d'ailleurs offert une illustration saisissante de ce fonctionnement. Il s'en est fallu de peu que certaines communications annonçant le retrait de mesures soient publiées avant même la feuille de route.

Rarement le théâtre auquel les ICNA assistent, souvent médusés, depuis plusieurs années n'aura laissé apparaître aussi clairement ses coulisses.

Mais multiplier les options, les contraintes ou les dispositifs ne remplacera jamais les effectifs. Et aucune mesure technocratique imposée prise en dépit de l'expertise opérationnelle ne permettra de restaurer l'adhésion des agents.

Un changement de cap est nécessaire pour impulser une autre dynamique et redorer l'image ternie de la navigation aérienne.